

Il fait bon vivre
Olemps

Photographie : Mairie Olemps

DOSSIER PAGE 9

**DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL
SUR LES RISQUES
MAJEURS**

DOSSIER PAGE 18

**ÉQUIPE DES AGENTS
MUNICIPAUX AU
SERVICE DE L'ÉCOLE
ET DU PÉRISCOLAIRE**

**Bulletin
Municipal
JUILLET
AOÛT 2022**



Édito

Durant l'été, les travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments

communaux vont se poursuivre.

Suite au décret tertiaire, nous devons réduire d'ici 2030 nos consommations énergétiques de 40%. Ces travaux sont programmés sur 2 ans.

Inflation, réchauffement climatique, baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) ..., la commune doit réduire ses charges de fonctionnement (éclairage public, eau, chauffage...)

Quant aux projets d'investissement, ils dépendront des résultats des marchés et des subventions obtenues.

Nous traversons une période difficile et chacun d'entre nous est touché. Mais malgré tout, nous continuerons à faire en sorte que votre ville soit toujours aussi attractive et que vous y trouviez quiétude et « bien vivre ensemble ».

Je vous souhaite un bel été en attendant la rentrée.

Sylvie LOPEZ



Les dossiers

DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Assurer la prévention contre les risques majeurs est une nécessité. Prévenir les risques est le meilleur moyen d'en limiter les effets. C'est dans cet objectif que la Commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Le DICRIM a pour objet de vous informer sur la nature des risques pesant sur notre territoire et les consignes de sécurité à connaître. Nous vous invitons à le lire attentivement et à le conserver.

DOSSIER, PAGE 9 (DÉTACHABLE)

SERVICE ÉCOLE PÉRISCOLAIRE

10 agents municipaux se relaient de 7h30 à 8h30, tous les jours de classe, pour s'occuper des enfants. Leur journée se poursuit jusqu'à 19h15 pour assurer l'entretien des locaux. Partons à la découverte de cette équipe au service de l'école et du périscolaire.

DOSSIER, PAGE 13



Olemps... au pays des merveilles

Depuis plusieurs années, la municipalité choisit un thème pour animer les espaces paysagers du centre urbain d'Olemps durant l'été. Différentes options se rapportant à l'actualité s'offrent à elle pour l'été 2022, la Coupe du monde au Qatar, les enjeux climatiques et les énergies renouvelables ou encore les 30 ans de Disneyland Paris. In fine, le choix s'est porté sur Disney et pour le représenter Mme le Maire a retenu Alice au pays des merveilles.

SOMMAIRE

Parole aux commissions	p. 4
• Finances et administration générale	p. 4
• Vie associative et culturelle	p. 6
• Communication, évènementiel, numérique	p. 8
Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs	p. 9
Parole aux commissions	p. 13
• École, périscolaire, jeunesse et médiathèque	p. 13
Le marché d'Olemps	p. 15
Échos de l'économie locale	p. 16
Service école et périscolaire	p. 18
Informations diverses	p. 20
• Évènements à venir	p. 20
• Démographie	p. 20
• Défibrillateurs disponibles sur la commune	p. 20

Directrice de la publication : M^{me} Sylvie LOPEZ
 Comité de rédaction : Commission communication
 Photographie : M. Pascal Pringault - mairie Olemps
 Impression : Merico
 Conception : Agence Malice





FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LE BUDGET PRIMITIF 2022 EST UN BUDGET AMBITIEUX MALGRÉ UN CONTEXTE TRÈS INCERTAIN ET MOUVANT. L'INFLATION A UN FORT IMPACT SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU FAIT DE L'ENVOLÉE DES PRIX DE L'ÉNERGIE.

La bonne santé financière de la commune, fruit d'une gestion rigoureuse, lui permet de poursuivre son programme d'investissement.

En 2022, pour équilibrer le budget, la commune devra faire appel à des leviers financiers comme :

- La fiscalité : une augmentation d'un point de base (taux inchangés depuis 2008).
- Et le recours à l'emprunt.

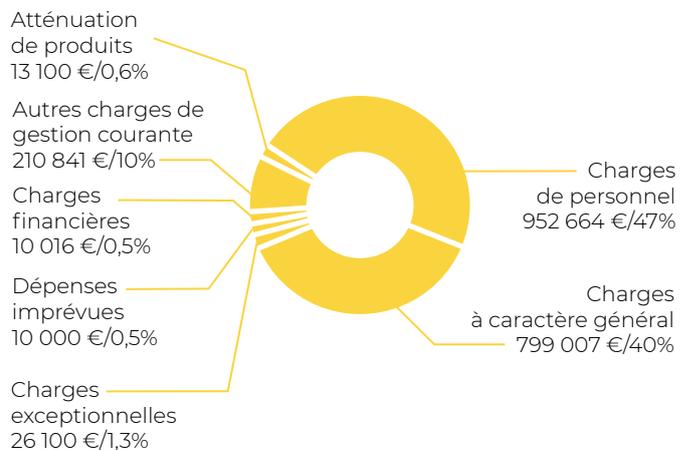
Le budget s'équilibre à hauteur de 4,371 millions d'Euros, dont :

- 2,227 M€ pour la section de fonctionnement (51% du budget).
- 2,144M€ en investissement (49% du budget)

Les éléments principaux du budget 2022 :

- Une progression des recettes de fonctionnement (+7,7%) supérieure à la progression des dépenses (+7,2%). Cette progression s'explique par l'évolution de la fiscalité (augmentation des bases de 4,5% pour le foncier bâti et de 2,1% pour le non bâti et augmentation d'1 point des taux).
- D'où une hausse de l'épargne brute de 51% soit 65 843€ de ressources supplémentaires affectées à l'investissement. L'épargne brute est de 194 099€, soit un taux d'épargne de 8,8%.
- Un programme d'investissement de 2 144 825€ dont 584 284 de crédits reportés et 1 560 542€ d'opérations nouvelles.
- Le recours à l'emprunt est estimé à 1 000 000€ et sera ajusté en fonction du besoin réel de financement. Pour rappel l'encours de la dette au 01/01/2022 est de 668 339€. Si la totalité de l'emprunt est mobilisé, la capacité de désendettement prévisionnelle est de 6,3 ans.

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Dépenses réelles de fonctionnement: 2 021 728€

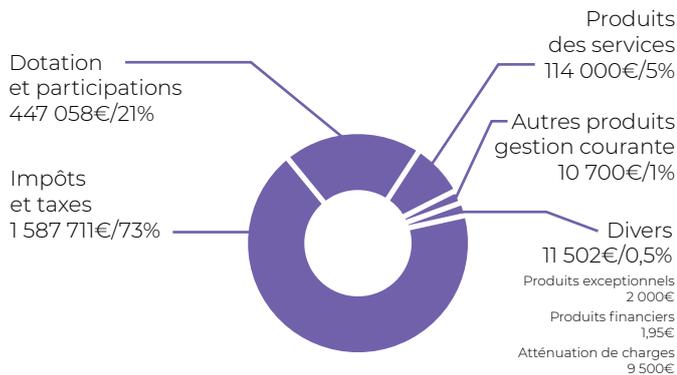
Les charges à caractère général progressent de 13% par rapport au BP2021 du fait de :

- L'envolée des prix de l'énergie.
- La comptabilisation en fonctionnement des dépenses d'entretien de la voirie.

Les charges de personnel progressent de 4,5% par rapport au BP2021 du fait des mesures gouvernementale en faveur des catégories C et du personnel de remplacement nécessaire (congrés maternité, arrêt maladie personnel école).

Les autres charges de gestion courante diminuent de 9,1% par rapport au BP2021.

PAROLE AUX COMMISSIONS



Recettes réelles de fonctionnement : 2 170 971€

Les produits des services, du domaine et ventes diverses représentent 5% des recettes réelles de fonctionnement. Ils sont en recul de -8% par rapport au BP2021.

Impôts et taxes représentent 73% des recettes réelles de fonctionnement. Ils sont estimés à 1 587 711€ (+10%/2021, soit +144 911€).

Les dotations et participations représentent 21% des recettes réelles de fonctionnement. Elles progressent de 2% par rapport au BP2021.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le programme d'investissement pour 2022 s'élève à 2 133 481€, dont :

• Dépenses d'équipement	1 986 269€
• Remboursement de la dette	120 212€
• Remboursement taxe aménagement	15 000€
• Dépenses imprévues	10 000€
• PIG	1 000€
• Opérations sous mandat	1 000€

Le financement des investissements prévus au budget 2022 est assuré par :

• Des ressources propres (FCTVA, taxe aménagement...)	537 030€
• Le produit des cessions	8 400€
• Les opérations sous mandat	1 000€
• Des subventions	207 698€
• L'épargne	120 295€
• L'emprunt	1 000 000€

Les dépenses d'équipement concernent pour l'essentiel :

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2022	TOTAL 2022
Études	12 800€
Signalétique	42 384€
Adressage	35 528€
Cimetière	34 934€
Rénovation énergétique bâtiments	721 052€
Rénovation éclairage public	173 300€
Éclairage équipements sportifs	83 925€
Travaux de voirie	371 270€
Aménagements extérieurs	158 951€
Acquisition terrains	19 850€
Autres travaux	76 600€
Moyens des services	148 975€
Maison médicale	106 700€
TOTAL DÉPENSES ÉQUIPEMENT	1 986 269€

MEMBRES DE LA COMMISSION

■ Pierre MALGOUYRES - 5^{ème} adjoint
■ Jean GARGUILLO

■ Karine MINIC
■ Pascal PRINGAULT

■ Edmond ROUTABOUL
■ Maurice TEULIER



OLEMPS SOURIRE

Olemps Sourire est l'association qui regroupe les professionnels de la commune (artisans, commerçants, professions libérales...), afin de les représenter, les soutenir et les aider à s'intégrer dans la commune.

Nous organisons de plus un certain nombre de manifestations dont voici le récapitulatif pour 2022 :

- Dimanche 5 juin, Vide-greniers au profit du téléthon
- Jeudi 30 juin, marché gourmand, animé par la Der' Yves
- **Dimanche 2 octobre** (fête d'Olemps), petit déjeuner (tripous, soupe au fromage ou traditionnel)
- **À la rentrée**, tombola chez vos commerçants et artisans pour vous faire gagner des places de spectacle dans la région,
- **Fin d'année**, spectacle pour les enfants à la salle 7-77 et tombola pour gagner des bouteilles de champagne

Si vous êtes nouveau professionnel sur la commune et que vous désirez adhérer à l'association, adressez-vous à :

- Thierry TEULIÈRES, pharmacie : 05 65 68 76 38
- Sylvie BALDET, coiffure Libertif : 05 65 68 62 81



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



RAND'OLEMPS

Depuis 1998, l'association Rand'Olemps permet à ses adhérents, actuellement 54, de pratiquer régulièrement la marche.

Dans ce but, elle organise des journées et demi-journées les jeudis et dimanches pour des randonnées animées par des bénévoles qui s'appuient sur des topo-guides de la Fédération Française de Randonnée pédestre. Ces sorties se déroulent essentiellement sur l'Aveyron.

Un calendrier est établi 2 fois par an.

Pour pouvoir découvrir des horizons plus lointains, l'association propose des week-ends plus ou moins prolongés. C'est ainsi que les adhérents ont pu faire, entre autres, les Calanques de Cassis, le bassin d'Arcachon, St Guilhem et ses environs.

Rand'Olemps peut vous accueillir pour une randonnée découverte de l'activité et se tient à votre disposition pour tout renseignement au 06 80 90 02 13.

Pour le bureau, La Présidente Janine Blanc.

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Ghislaine CRAYSSAC - 6ème adjointe
- Françoise GALÉOTE
- Marc HENRY-VIEL
- Valérie MARJAC
- Michel PELLETIER
- Dominique ROMULUS

PAROLE AUX COMMISSIONS



Les U7 et U9 Olemps et Druelle au tournoi Mini-Basket du comité Aveyron Lozère à Villefranche-de-Rouergue samedi 21 mai 2022

BASKET CLUB D'OLEMPS

Cette saison a été l'occasion pour nos jeunes basketteurs de retrouver les parquets. La circulation du Covid n'a pas empêché les entraînements ou les matchs pour nos licenciés.

Le nombre de licenciés est resté stable, ce qui a permis d'engager 5 équipes seniors (3 Garçons et 2 Filles) dont les deux équipes fanions en Régional.

Une nouvelle équipe de jeunes U17 a également vu le jour cette saison. Ils ont rapidement investi les bancs des supporters pour soutenir les autres équipes du club.

Grâce à l'entente Élan Aveyron Basket, qui regroupe 7 clubs Aveyronnais, nous avons profité d'un entraîneur diplômé pour encadrer l'école de Mini-Basket les samedis et mercredi matin.

Les enfants et les parents ont beaucoup apprécié l'investissement et le professionnalisme de Sabri tout au long de l'année.

Nous allons poursuivre sur cet élan la prochaine saison avec la création d'une nouvelle équipe U13.

Avis aux intéressés !

N'hésitez pas à nous rejoindre, à venir essayer lors des séances d'entraînement dès la rentrée. Nous serons présents aux Asso'lempiades le samedi 3 septembre après-midi à l'espace Georges Bru.

Le Basket Club Olemps souhaite également impliquer de nouveaux parents bénévoles à la vie du club.

OLEMPS BADMINTON

OBAD, ou Olemps Badminton, ouvre toujours les portes du Gymnase Georges BRU aux débutants comme aux expérimentés.

Les entraînements sont les mardis à partir de 20h et les jeudis à partir de 19h30. Nous vous proposons de venir vous essayer au badminton pendant 3 sessions.

Pour cette fin d'année, il sera possible de nous retrouver :

- Grâce à la licence estivale qui permet de venir jouer et participer à des tournois jusqu'au 31 août pour 30 € seulement ! (Un certificat médical vous sera demandé) ;
- Lors de « **la Very Bad Night** », l'unique tournoi nocturne en Aveyron organisé par le club d'Olemps. Cette année, le rendez-vous se tiendra le **27/08/2022** à partir de 18h ! Vous pourrez manger (aligot/saucisse) et boire sur place. La licence estivale permet ainsi de découvrir la compétition via « la Very Bad Night ».
- **La rentrée** au club se fera à partir du **06/09/2022**, mais les plus chevronnés pourront venir jouer dès le 16/08/2022 sur les terrains d'Olemps !

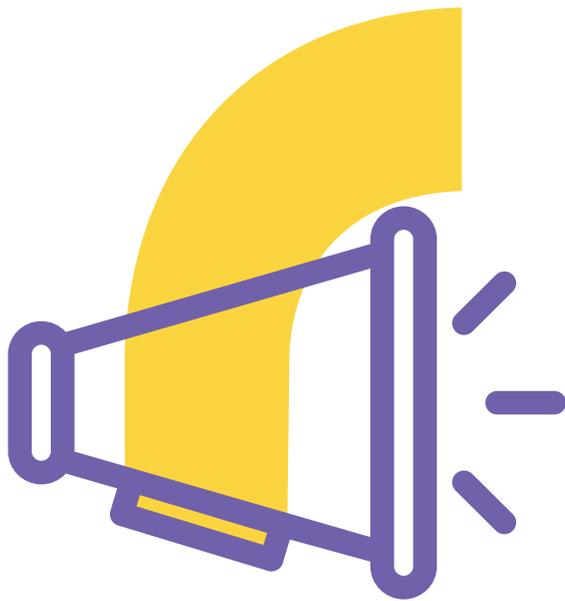
Vous êtes les bienvenus pour venir vous informer, vous essayer, vous surpasser ou même vous investir dans le badminton au sein du club d'Olemps. Alors... à bientôt sur les terrains !

Contact :

- Sylvain BARRE-PERSYN - 06 87 39 96 98



PAROLE AUX COMMISSIONS



NEWSLETTER « VIVONS OLEMPES ENSEMBLE »

Rejoignez la liste des abonnés en vous inscrivant à la Mairie, ou sur le site : www.olemps.fr/actualites/newsletters

COMMUNICATION, ÉVÈNEMENTIEL, NUMÉRIQUE

UN OUTIL D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE ENTRE LA MAIRIE ET SES ADMINISTRÉS

Le nouveau site est en ligne depuis le 4 janvier 2022. Une somme d'informations est à votre disposition. En parcourant les rubriques (menu, sous-menus), vous trouverez réponse à vos besoins en lien avec la commune.

Au sein des principales rubriques, vous avez notamment accès à :

- **Découvrir** (tourisme et loisirs...)
- **Vivre et travailler**
(Artisans, commerçants, entreprises - Services et professionnels de santé - Enfance et jeunesse...)
- **Culture, sport et loisirs** (Associations - Lieux de pratique des activités sportives et culturelles - Location de salles...)
- **Actualités** (À la une/Actualité - Newsletter...)
- **Démarches, infos pratiques**
(État civil - Papier et citoyenneté - Assainissement et déchets - Déclarations et autorisations...)

À NOTER :

Actualités

En page d'accueil, **À LA UNE**, mais aussi en rubrique **ACTUALITÉS**, nous informons au fil de l'eau des événements à venir sur la commune.

Artisans, commerçants, entreprises

La commune est en fort développement concernant son tissu économique, en particulier sur la zone Malan/Le Gazet. **Que les acteurs de cette économie locale n'hésitent pas à nous contacter pour, soit apparaître sur le site de la Mairie, soit pour actualiser les informations déjà présentes.**

Associations

La diversité et le dynamisme des Associations sont un véritable point fort de la commune. **Ce site est une bonne porte d'entrée pour choisir l'activité qui vous intéresse, prendre contact.**



MEMBRES DE LA COMMISSION

- Pascal PRINGAULT - 1^{er} adjoint
- Régine DE RODAT
- Valérie MARJAC
- Maurice TEULIER
- Marc HENRY-VIEL - délégué
- Pierre MALGOUYRES
- Karine MINIC

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS



L'OBJECTIF DE CE DOCUMENT CONSISTE À VOUS INFORMER
ET VOUS DONNER LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ALERTE.
PENSEZ À LE CONSERVER !

LE MOT DU MAIRE

Assurer la prévention contre les risques majeurs est une nécessité. Nous avons tous en mémoire des catastrophes naturelles ou des accidents industriels qui ont eu des conséquences très lourdes, tant au niveau des vies humaines que des dommages matériels. Prévenir ces risques est le meilleur moyen d'en limiter les effets.

C'est dans cet objectif que la Commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de mettre en sécurité les personnes et les biens en cas d'évènement majeur sur notre territoire. Ce plan de sauvegarde a été préparé en étroite collaboration avec les services de secours, les services communaux et les élus.

Dans le cadre de l'élaboration de notre PCS, un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été rédigé. Le DICRIM a pour objet de vous informer sur la nature des risques pesant sur notre territoire et les consignes de sécurité à connaître.

Je vous invite à le lire attentivement et à le conserver.

Le DICRIM ne doit pas nous faire oublier tous les autres risques de la vie courante - notamment les risques domestiques et ceux liés aux déplacements - pour lesquels nous devons tous rester très vigilants.

Sylvie LOPEZ

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque majeur est la possibilité de survenue d'un événement dont les effets peuvent mettre en jeu la sécurité d'un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- **une faible fréquence** : l'homme et la société peuvent être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes ;
- **une énorme gravité** : nombreuses victimes, dommages importants aux biens, aux personnes et à l'environnement.

Pour Olemps,

les risques majeurs recensés sont les suivants :
inondations, climatiques, séismes, liés au transport de matières dangereuses, sanitaire, feux de forêt.

Mesures de préventions générales

Face à ces risques, la commune s'est organisée en élaborant son Plan Communal de Sauvegarde. Ce plan définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

Il recense notamment les moyens dont dispose la commune.

Obligation d'information du public

Face aux risques recensés sur le territoire d'une commune, le Maire met en place une information préventive, conformément à la loi qui prévoit que le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger. L'objectif est l'adoption par les citoyens de comportements adaptés aux menaces.

LES RISQUES MAJEURS RECENSÉS À OLEMPES



TEMPÊTES, NEIGE ET VERGLAS

L'ensemble du territoire français est exposé à ce risque comme l'ont rappelé les récentes tempêtes survenues en décembre 1999 (Lothar et Martin), en janvier 2009 (Klaus) et en février 2010 (Xynthia).



Mesure de prévention :

En cas de danger, une **carte de vigilance Météo France** est publiée 2 fois par jour à 6h et à 16h. Elle signale si un danger menace un ou plusieurs départements dans les prochaines 24 heures. Un pictogramme représente le phénomène prévu (vent violent, fortes précipitations, orages, neige/verglas, grand froid...).

Le niveau de vigilance nécessaire est alors précisé par une couleur, avec le cas échéant des conseils de comportements adaptés :

-  **vert** : pas de vigilance particulière;
-  **jaune** : phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux;
-  **orange** : vigilance accrue nécessaire car phénomènes dangereux d'intensité inhabituelle prévus ;
-  **rouge** : vigilance absolue obligatoire car phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle prévus.

En cas de « vents violents, Force 4 »

Dans la mesure du possible :

- Restez chez vous.
- Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radios locales.
- Prenez contact avec vos voisins et organisez-vous.

En cas d'obligation de déplacement :

- Limitez-vous au strict indispensable.
- Signalez votre départ et votre destination à vos proches.

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche :

- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne touchez pas à des fils électriques tombés au sol.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.
- Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale respiratoire (ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.



CANICULE

La canicule correspond à 3 jours consécutifs de chaleur le jour et surtout la nuit, avec des températures supérieures à des seuils de référence.

Mesures de prévention :

La prévention et la gestion des épisodes de canicule s'effectuent surtout par la planification (Plan national Canicule, Plan bleu pour les maisons de retraite...)

Un registre recensant les personnes âgées ou handicapées se considérant comme particulièrement exposées aux effets de la canicule est à votre disposition à la Mairie (inscription volontaire, mise à jour annuelle). Comme pour les autres risques climatiques (tempête, neige...), Météo France établit une carte de vigilance 2 fois par jour.

- Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se signaler auprès de la Mairie.
- Boire régulièrement, manger normalement et se rafraîchir (mouiller sa peau).
- Éviter les efforts physiques.
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes et rester dans la mesure du possible dans des endroits frais ou climatisés.
- En cas d'obligation de sortie, ne pas rester en plein soleil.
- Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur (volets clos).
- Être vigilant pour son entourage (enfants, collègues, personnes âgées...) et prendre des nouvelles



FEUX DE FORÊTS

Par ses effets, le feu est un agent de destruction aussi bien pour les hommes et leurs activités, que pour l'environnement.

90 % des départs de feux de forêt ont pour origine les activités humaines et la moitié d'entre eux sont dus à des imprudences.

La commune d'Olemps est classée en zone de sensibilité 2 à l'aléa feux de forêt.

La zone de la commune particulièrement concernée par l'aléa feux de forêt est le bois de Linars et ses environs.

Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez les secours : 18 ou 112

- Localisez le feu avec précision.
- Essayez de l'éteindre avec de la terre, du sable ou de l'eau.

La meilleure prévention consiste à être vigilant dans les zones concernées.



INONDATIONS

La commune d'Olemps peut être affectée par des crues de l'Aveyron. Quelques bâtiments sont exposés, plus particulièrement à La Mouline et le Moulin de Bénéchou. Des axes routiers peuvent également être inondés (pont de la route des Ballades).

Mesures de prévention :

La prévention de ce risque passe par sa prise en compte de l'aménagement du territoire. Dans cette optique, l'État a élaboré un Plan de Prévention du Risque Inondation qui a été pris en compte dans Plan Local d'Urbanisme. Le Service de Prévision des Crues élabore des cartes de vigilances actualisées au moins deux fois par jour (4 couleurs sur le même principe que la vigilance Météo). Ces informations sont accessibles au public par Internet sur le site www.vigicrues.gouv.fr et permettent à toute personne de se renseigner à la source en quasi temps réel.

AVANT

Prévoir les gestes essentiels :

- Mettre au sec les meubles, objets, matières et produits.
- Couper l'électricité et le gaz.
- Obturer les entrées d'eau : portes, soupiraux, événements.
- Amarrer les cuves, etc.
- Garer les véhicules.
- Faire une réserve d'eau potable et de produits alimentaires.

PENDANT

Dès l'alerte, s'informer de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie.

N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue (aller sur les points hauts préalablement repérés (étages des maisons, collines).

Ne pas s'engager sur une aire inondée (à pied ou en voiture).

APRÈS

Dans la maison :

- Aérer et désinfecter à l'eau de javel.
- Chauffer dès que possible.
- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche.



SÉISMES

Les séismes sont, avec le volcanisme, l'une des manifestations de la tectonique des plaques. Depuis le 22 octobre 2010, la France dispose d'un nouveau zonage sismique classant le territoire en cinq zones de sismicité croissante de 1 à 5 en fonction de la probabilité d'occurrence des séismes. La commune d'Olemps est classée en zone 2, aléa faible.

Mesure de prévention :

La prévention de ce risque passe par l'édiction des normes de construction pour les bâtiments, adaptées en fonction du niveau d'exposition au risque.



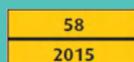
ACCIDENTS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

À Olemps, ce risque peut survenir à l'occasion d'un accident dans le transport de produits dangereux (inflammables, explosifs, toxiques ou corrosifs) par voie routière (transit sur la RN88, desserte des entreprises locales...) ou ferroviaire ou conduite approvisionnement gaz de ville.

Mesures de prévention :

Une réglementation rigoureuse encadre cette activité (condition de circulation et de stationnement, formation des chauffeurs, conditionnement des produits et équipement des véhicules...)

Relevez les numéros apposés sur une plaque orange à l'avant et à l'arrière gauche du véhicule :



N° d'identification du danger

N° d'identification de la matière



symbole de danger

Prévenir les secours

Tél. : 18 - Depuis un portable : 112.

En cas de feu ou de fuite, éloignez-vous d'au moins 300 m aussi vite que possible.



PANDÉMIE

Une pandémie est caractérisée par la propagation rapide d'une maladie infectieuse à une part exceptionnellement importante de la population sur une large zone géographique (ex : pandémie grippale).

Mesures de prévention :

La prévention passe principalement par la vaccination. C'est pourquoi les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (plus la fièvre jaune pour toutes les personnes résidant en Guyane) sont obligatoires.

Les autres vaccins sont recommandés.

- Se laver les mains le plus souvent possible avec du savon ou une solution hydro-alcoolique pendant au moins 30 secondes.
- Jeter ses mouchoirs dans une poubelle, puis se laver les mains.
- En cas de symptômes décrits par les autorités, contacter son médecin traitant.
- En cas de contagion avérée, porter un masque en permanence afin de ne pas contaminer son entourage.

Si une vaccination s'avère nécessaire, vous serez prévenu du centre de vaccination correspondant à votre domicile.

CONSIGNES GÉNÉRALES

Avant

- Prévoir les équipements minimums : radio portable avec piles, lampe de poche, eau potable, papiers personnels, médicaments urgents, couvertures, vêtements de rechange, matériel de confinement.
- S'informer en mairie des risques de la commune.
- Organiser le groupe dont on est responsable et discuter en famille des mesures à prendre si une catastrophe survient.
- Participer aux simulations.

Pendant

- Évacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque.
- S'informer : écouter la radio, les premières consignes seront données par Radio France.
- Informer le groupe dont on est responsable. Ne pas aller chercher les enfants à l'école.

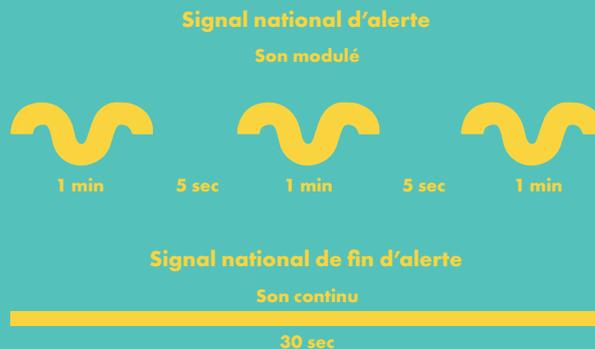
Après

- S'informer : écouter la radio et respecter les consignes données par les autorités.
- Informer les autorités de tout danger observé.
- Apporter une première aide aux voisins ; penser aux personnes âgées et handicapées.
- Se mettre à la disposition des secours.
- Évaluer les dégâts et les points dangereux pour s'en éloigner.

REPÉRER L'ALERTE ET L'INFORMATION

L'alerte et l'information peuvent être diffusées par plusieurs moyens, notamment :

- Sirène (Signal national d'alerte)



- Dispositifs mobiles munis de haut-parleurs,
- Porte-à-porte ou par téléphone,
- Médias, en particulier radios : Totem FM 88.1
- Affichage en tous lieux utiles (Mairie, arrêts de bus, écoles...)
- Sur les sites internet :
la Commune : www.olemps.fr
la Préfecture : www.aveyron.gouv.fr

NUMÉROS ET SITES UTILES

- Sapeurs-Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie / Police : 17
- N° de secours européen : 112
- Gendarmerie de Rodez : 05 65 73 70 00
- Préfecture de l'Aveyron : 05 65 75 71 71
- Centre hospitalier Rodez : 05 65 55 12 12

- Dépannage EDF : 09 726 750 12 (prix appel local)
- Dépannage GDF : 0 800 47 33 33 (appel gratuit)
- Météo France : <http://meteofrance.com>
- Vigicrues : www.vigicrues.gouv.fr
- Risques majeurs : www.prim.net (<https://atbvb.fr>)

Il fait bon vivre
olemps

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

05 65 75 51 00
www.olemps.fr
Mairie 12510 Olemps

PAROLE AUX COMMISSIONS



ÉCOLES, PÉRISCOLAIRE, JEUNESSE ET MÉDIATHÈQUE

ÉCOLE LES GRILLONS

Nos écoliers, acteurs du développement durable

En route vers l'obtention du label Éco-École avec l'installation de composteurs pour réduire la production de déchets au sein de l'école !

Cet engrais naturel servira à nourrir nos plantations printanières dans notre beau jardin pédagogique.

Un grand merci aux étudiants en DUT GEA de l'IUT et à Rodez Agglomération, partenaires actifs dans le développement de ces pratiques sur le territoire ruthénois.

Une étape de plus dans la sensibilisation au développement durable de nos petits écoliers !

MEMBRES DE LA COMMISSION

- Francine TEISSIER
4ème adjointe
- Sandrine AUBRY
- Françoise GALÉOTE
- Magali POQUET
- Stéphane SANSAC
- Kedna THOMAS



À la découverte des animaux de la ferme

Une bien belle découverte à la Ferme Natur'ailes de Flavin pour nos petits de maternelle.

Ils ont pu se familiariser et s'approcher au plus près des animaux de la ferme: nourrissage de chèvres gourmandes, escalade à dos d'une vache bien docile, découpage de légumes pour les donner aux lapins et aux cochons d'Inde.

D'ailleurs, dans le parc du cochon et du dindon, on ne savait pas trop qui des enfants ou des animaux étaient les plus impressionnés !

PAROLE AUX COMMISSIONS

ÉCOLE PIERRE LOUBIÈRE

Enfin une fin d'année scolaire normale !

Deux ans que la pandémie empêchait le bon déroulement des choses : sorties scolaires limitées, fêtes de l'école annulées... Nous voilà enfin revenus à une situation qui nous permet de fonctionner « comme avant » ! C'est avec plaisir que les enfants se sont préparés pour la fête de l'école qui s'est déroulée le vendredi 24 juin en soirée à la salle Georges Bru. Un spectacle qui a démarré par la prestation des élèves de maternelle sur le thème du cirque : en janvier, les petits avaient travaillé avec un animateur de l'École de Cirque de Rodez (ateliers de jonglerie, d'équilibre, d'acrobatie). Ce dernier est également intervenu en juin pendant une semaine pour soutenir les élèves pour la représentation. À l'issue du spectacle, l'Association des Parents d'Élèves a proposé aux familles de partager un moment convivial autour d'un repas dansant.

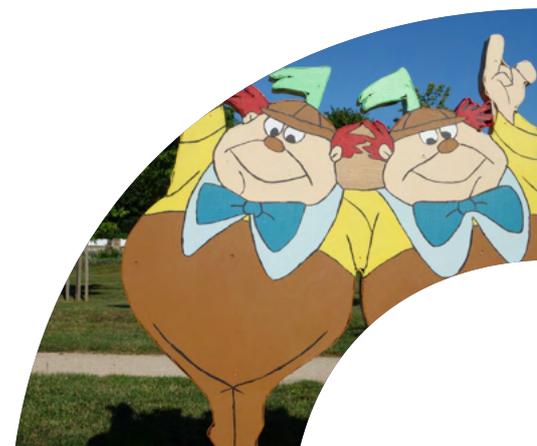
La dernière ligne droite avant les vacances a aussi été l'occasion de faire des sorties pédagogiques ou de participer à des animations :

- Classe cirque pour les 3 classes de maternelle,
- Sortie au Parc animalier de Gages pour les Tout Petits,
- Accrobranche à l'école et à Combelles pour les MS/GS,
- Sortie au musée de Montrozier pour les CP et les CE1/CE2,
- Sortie au Musée Fenaille pour les CE1 et CE1/CE2,
- Classe de découverte sur le thème de l'espace pour tous les CM1/CM2, Planétarium de Salle la source, fabrication d'objets spatiaux à Pont les Bains, visite de la Cité de l'Espace à Toulouse et séance de cinéma à Rodez (film Wall-e),
- Participation à la journée de lutte contre les discriminations pour tous les CM le mardi 17 mai à Rodez,
- Spectacle Les petits lutins (prévention contre les écrans) à la salle 7-77 pour les CE1 et CE1/CE2,
- Les animations proposées par la Médiathèque d'Olemps ont repris pour toutes les classes de l'école,
- Cette année encore, les élèves de CM ont participé au concours de lecture à haute voix (l'occasion de féliciter Maé et Maël ainsi qu'Alix et Lyna, heureux lauréats qui font honneur à leur classe et à l'école !),
- Enfin, l'année s'est achevée avec l'intervention de l'artiste de Street Art Jokolor qui a conduit tous nos élèves dans la réalisation d'une fresque sur le grand mur municipal en face de l'école élémentaire.



Cette année, les classes passerelles avec la crèche L'enfant Do d'Olemps ont pu être remises en place: les futurs écoliers ont pu visiter l'école et découvrir la classe de PS à deux reprises. Cela a fait suite aux premières « Portes Ouvertes » qui se sont déroulées le 19 avril. Cette nouvelle initiative a permis aux futurs nouveaux parents d'élèves et à leurs enfants de découvrir les classes, pour les plus anciens, nostalgiques, de pénétrer dans les classes où ils étaient déjà passés en tant qu'enfants ou en tant que parents d'élèves.

Ce fut l'occasion de découvrir les nouvelles cours de récréation réaménagées dès l'an passé avec un parcours sportif, une table de ping-pong, des tableaux à craies, un billodrome. Soulignons que nous attendons de recevoir 2 bacs à sable et des modules tables, bancs et chaises offerts par la municipalité et l'Association des Parents d'Élèves.



LE MARCHÉ D'OLEMPS

DIVERSITÉ, QUALITÉ ET CONVIVIALITÉ À COUP SÛR !

Des qualificatifs pour représenter et décrire en quelques mots le marché en produits de bouche qui se tient chaque semaine à Olemps, place Georges Bru, le jeudi de 15h à 18h30, voire plus au gré de la clientèle.

Lancé en 2006, il a depuis trouvé ses marques sur la place commerçante de la commune avec en moyenne 4 à 6 exposants, des habitués qui aiment à se retrouver et à servir au mieux des clients fidèles avec des produits de qualité issus majoritairement d'une production locale. Cette clientèle est diverse, allant des jeunes parents venant chercher leur(s) enfant(s) à l'école Pierre Loubière à proximité, en passant par des actifs revenant du travail jusqu'aux retraités aimant flâner et faire la causette avec Jonick, William, Jojo, Cathy...

Découvrons, redécouvrons quatre des acteurs de ce marché.

DIAV'TRAITEUR

Avec Jonick, gérante de Diav'Traiteur, c'est la cuisine Africaine et Européenne qui est mise à l'honneur pour le plaisir des Olempiens et au-delà.

«Présente depuis un an, je fais voyager les clients autour des épices et des saveurs du monde!»



WILLIAM SAJUS

Présent sur le marché depuis 5 ans, William vend des fruits et légumes dont une partie est issue de sa production sur la commune de Luc-la-Primaube.

« Nous sommes peu nombreux mais nos offres se complètent bien. Je suis content de venir, il y a une bonne ambiance entre nous ! »



PIZZA JOJO

Habitant de Druelle, Jojo vient depuis 30 ans, donc bien avant le lancement de ce marché, proposer ses pizzas tous les jeudis après-midi au même emplacement.

«Ce qui me plaît, c'est la rencontre avec mes clients. Avec certaines familles, j'en suis à la 4ème génération. Cette fidélité me touche, elle est pour moi une preuve de satisfaction !»



CATHERINE LAGARRIGUE

Figure emblématique des marchés de la région, Cathy, la volaillière est présente depuis sa création en 2006.

Qui ne connaît pas Cathy avec son franc parlé, son bon sens, son avis incisif mais toutefois respectueux sur les situations irrationnelles, une personne au grand cœur !

« Mes volailles et conserves sont issues de l'exploitation familiale située à Vabre Tizac. Je les produis avec passion et suis heureuse de les proposer à mes clients, mon autre famille avec les recettes de grand-mère qui vont avec » et de rajouter sous forme de dicton en parlant du savoir-faire transmis aux travers de ces recettes « Tout ce qui n'est pas donné est perdu ! »

En outre, Cathy souhaite remercier, avec ses collègues, la Mairie pour la confiance accordée et l'emplacement qui est mis à disposition gratuitement.



PROCHAINEMENT, UN COMMERCE DE PROXIMITÉ À LA CROUZETTE

Carrefour express



Les résidents du quartier de la Crouzette étaient impatients de voir s'installer des commerces dans les locaux jusqu'alors inoccupés en façade du parking relais à l'entrée d'Olemps. Ce sera bientôt pour partie chose faite avec l'arrivée d'un Carrefour express, enseigne des superettes du Groupe Carrefour.

Ce concept de magasin est destiné à faciliter les courses en zone urbaine ou rurale. Avec des horaires étendus, Carrefour express souhaite être proche de ses clients en proposant un large choix de produits répondant aux besoins essentiels du quotidien.

L'ouverture du magasin est programmée pour le 12 octobre. Le gérant en sera M. Finanja RAJA et il sera accompagné d'une équipe de 4 personnes.

Présentation du futur magasin d'olemps

- Surface de vente: 200m²
- Produits et services proposés :
 - Fruits et légumes, pains et viennoiseries, viande, vin et champagne, entretien ...
 - Large part faite aux produits Bio, aux produits frais, aux références à petits prix
 - Snacking : mise à disposition de nourritures déjà préparées et faciles à emporter
 - Solution e-commerce avec livraison à domicile

■ Ouverture:

- Du lundi au samedi, de 8h à 20h
- Le dimanche, de 9h à 13h



RÉMI CAVAILLÉ, ÉLECTRICITÉ PLOMBERIE CHAUFFAGE

Cette jeune entreprise, fondée en 2016 par Rémi Cavallé, est installée depuis novembre 2021 sur la ZA de Malan. Son activité initialement concentrée dans le domaine de l'électricité étend aujourd'hui son champ de compétences à la plomberie et au chauffage (pompe à chaleur, climatisation...).

« La boucle est ainsi bouclée pour proposer une offre plus large à ma clientèle ! » explique l'entrepreneur. « Malgré la conjoncture incertaine, cela se passe plutôt bien. Je ne ressens pas de ralentissement. Nous sommes aujourd'hui 8 personnes et probablement que l'effectif va continuer de progresser. »

La zone de travail est principalement concentrée sur Rodez Agglomération auprès d'une clientèle qui va du particulier de dépannage jusqu'à de gros chantiers pour des professionnels. Quant à son arrivée sur Olemps, Rémi Cavallé en est pleinement satisfait.

« Désormais, autour de Rodez, cela se joue ici, c'est la zone où il faut-être. En plus des entreprises déjà présentes comme Thermatic, vont arriver ATS Laser, Made in Bébé et d'autres »

Les nouveaux locaux de Rémi Cavallé dispose d'une surface de 500 m². Outre les bureaux et l'entrepôt dédié à son activité, il dispose également de 3 box pour louer à des artisans du bâtiment. À ce jour, 2 sont déjà occupés par un plaquiste, Frédéric Larcher et par un maçon, Aveyron Construction.



Contact :
Tel. 06 14 50 58 83
remi.cavaille@laposte.net

ÉCHOS DE L'ÉCONOMIE LOCALE



L'ORANGE BLEUE

La première salle de sport au Sud de l'Agglomération à Olemps, 24 route du Bois-Vert - Zone commerciale de Cassagnettes.

Cette installation est à l'initiative de 2 jeunes originaires de Souyri et Druelle, Charlotte SARRET, 25 ans, infirmière et Paul CENRAUD, 26 ans, kinésithérapeute.

« Nous avons ce projet en réflexion et il nous fallait trouver un endroit offrant un maximum de facteurs clés de succès : surface minimum, facilité d'accès, potentiel de clients plutôt sportifs, secteur peu concurrentiel. Nous l'avons trouvé dans ce local puisque la surface disponible est de 400 m², un AggloBus toutes les 15 mn, aucune salle de sport côté sud... »

L'Orange Bleue est une enseigne leader du fitness et du sport en salle avec près de 400 salles en France. Elle propose toute une gamme de services permettant ainsi de satisfaire au désir de chacun :

- Accompagnement et suivi personnalisé
- Cours collectifs YAKO
- Équipements de pointe

Les abonnés reçoivent une carte magnétique et ont libre accès de 6h à 23h - 7j/7 - fréquentation à volonté. Durant la semaine, du lundi au samedi, selon un planning défini, présence d'un coach sportif diplômé d'État pour dispenser les cours.

« Grâce à ce concept, nous souhaitons créer un esprit village, permettre à M. et Mme tout le monde de venir se détendre, s'entretenir, se perfectionner... en individuel ou via des cours collectifs. Basile, notre coach sportif assurera les cours en toute convivialité dans un esprit club. À côté de la salle principale où sont installés les différents équipements, les locaux disposent également d'une pièce de 110 m² pour les cours collectifs, d'un espace détente (point café, lieu d'échange...), de deux vestiaires, de 2 toilettes. En résumé, **tout est réuni pour vivre un bon moment !** »

Contact :
Tel. 06 75 17 86 22 / 05 65 75 61 35
lorangebleuerodez@gmail.com



SERVICE ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES ENFANTS

10 agents municipaux se relaient de 7h30 à 18h30, tous les jours de classe, pour s'occuper des enfants. Leur journée se poursuit jusqu'à 19h15 pour assurer l'entretien des locaux.

EN CLASSE

3 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) assistent les enseignants dans les classes maternelles et accompagnent les enfants dans les activités.

Les journées sont longues : 9h30 à 10h de travail par jour.

6h de présence en classe.

Après une courte pause durant le repas, elles récupèrent les enfants à la cantine puis les préparent pour la sieste ou les surveillent dans la cour de récréation. Elles terminent la journée par le ménage de leur classe.



Isabelle
MAYRAND

Cécile
GAILLARD

Carole
BLANC



UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES OLEMPIENS

En dehors de leurs compétences auprès de l'école et des enfants, les agents du service ont en charge la propreté de l'ensemble des salles de la commune utilisées par les associations : salle 7-77, espace Georges BRU, Halle des Sports, Dojo, Manoir, Relais Petite Enfance, salles de quartier, Mairie.



À LA CANTINE

Tous les jours, ce sont en moyenne 60 enfants de maternelle et 120 enfants de primaire qui mangent à la cantine.

- 2 services sont organisés



- 7 agents assurent le service à la cantine



De gauche à droite : Patricia CAUBEL, Brinda NOÉ, Isabel COMBERT, Claire SANCHEZ-MURCIANO, Cindy PRIVAT, Fanny DONDRILLE, Edna ZANCANARO.

ET À LA GARDERIE

Un service de garderie, encadré par les agents municipaux est proposé aux familles le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.

LE SERVICE ADMINISTRATIF

Ce service gère les inscriptions scolaires et périscolaires ainsi que la facturation. Depuis septembre 2021, la commune a fait le choix de mettre à disposition des familles le « Portail Famille » afin de simplifier toutes leurs démarches. Cet espace personnalisé et sécurisé facilite le quotidien des parents en leur permettant, sans se déplacer, 24h/24 et 7j/7 d'inscrire leur enfant, signaler une absence, visualiser le planning, consulter les factures.



Nombre d'heures de ménage par semaine :



INFORMATIONS DIVERSES

ÉVÈNEMENTS À VENIR

PICNIC'CINÉ

« QUEST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ? »

Jeudi 25 août

Devant la salle 7-77

INAUGURATION SALLE DE QUARTIER DE TOIZAC ET PASSERELLE

Jeudi 1^{er} septembre

Toizac

ASSO'LEMPIADES

Samedi 3 septembre

Espace sportif Georges Bru

REMISE DES PRIX CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Jeudi 15 septembre

Salle 7-77

DÉPISTAGE DES TROUBLES COGNITIFS

Mercredi 21 septembre

Salle 7-77

REPAS DES AÎNÉS

Dimanche 25 septembre 2022

Salle 7-77

THÉÂTRE COMÉDIENS AU CHARIOT

Vendredi 30 septembre 2022

Salle 7-77

FÊTE D'OLEMPS

Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre

MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 11 décembre

Espace sportif Georges Bru

Ces événements pourront être annulés ou déplacés en fonction des contraintes sanitaires.

Ces mêmes contraintes n'auront pas permis la tenue des quines en janvier et février.

DÉMOGRAPHIE

Les informations sur l'état civil de la commune entre le 1^{er} janvier 2022 et le 30 juin 2022 :

- Naissance : 12
- Mariage : 4
- PACS : 10
- Décès : 11 (défunts domiciliés sur la commune, hors C.H. Les Peyrières)

DÉFIBRILLATEURS DISPONIBLES SUR LA COMMUNE

Pour votre sécurité, plusieurs défibrillateurs sont installés sur la commune dans des lieux les plus fréquentés. Ils se trouvent :

- À l'extérieur et en accès 24h/24, 7j/7, à l'entrée de la mairie, à l'entrée de la salle 7-77, à l'entrée de l'espace sportif Georges Bru, à l'entrée des vestiaires du stade Henri Montal
- À l'extérieur et en accès suivant ouverture à l'entrée de l'école Pierre Loubière



Il fait bon vivre

Olemps

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30

05 65 75 51 00

www.olemps.fr

Mairie 12510 OLEMPs